

Ce n'est qu'un exemple des millions de dollars que les fabricants de produits pharmaceutiques affectent à la recherche médicale, comme elles avaient promis de le faire après l'adoption du projet de loi C-22.

À cause de la prévoyance dont le gouvernement a fait preuve en parrainant une mesure législative ambitieuse et progressive comme la Loi sur les brevets, d'autres villes canadiennes seront bientôt témoins d'initiatives de cette nature.

* * *

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiak): Demain, monsieur le Président, les chefs de gouvernement du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pourront assister à la conférence des premiers ministres à titre d'observateurs officiels. Les gouvernements des Territoires ont eu beau lui demander de les y accueillir comme des participants à part entière, le gouvernement fédéral n'a pas jugé bon d'accorder à nos septentrionaux la voix à laquelle ils ont droit dans le cadre de ces conférences nationales.

Pourtant, lors d'une entrevue qu'il accordait aux médias à Yellowknife en septembre 1988, le premier ministre s'était engagé à élaborer une formule qui permettrait aux chefs de gouvernement et aux ministres des Territoires, et je cite:

... de mieux participer aux prises de décisions, de mieux faire sentir leur présence, et de mieux exprimer le point de vue des Territoires et de leurs habitants.

Depuis 14 mois que le premier ministre a pris cet engagement, nous n'avons constaté aucune évolution dans le rôle des chefs de gouvernement des Territoires aux conférences des premiers ministres.

Les représentants des Territoires ne sauraient plus se contenter de faire simplement une déclaration au début de la conférence. Nos septentrionaux qui voient les représentants qu'ils ont élu démocratiquement exclus des délibérations subséquentes ne sauraient eux non plus s'en contenter.

Le gouvernement persiste à refuser aux habitants du Nord le droit d'être représentés lors de ces discussions d'importance nationale à caractère constitutionnel ou économique qui les touchent dans tous les domaines.

J'exhorte vivement le premier ministre à tenir compte des vœux des habitants du Nord et à permettre aux représentants des deux Territoires de participer à toutes les discussions des premiers ministres, ainsi qu'il avait dit qu'il le ferait à Yellowknife en septembre 1988.

Article 31 du Règlement

L'ALLEMAGNE DE L'EST

M. Al Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le Président, nous avons appris hier que le Cabinet est-allemand a présenté sa démission et lancé un appel en vue de l'élection démocratique d'une assemblée dirigeante.

Cet événement faisait suite à l'exode croissant d'habitants de la République démocratique allemande.

En prenant la décision qu'ils ont prise hier, les dirigeants est-allemands se soumettaient à la volonté du peuple. Nous nous félicitons de leur initiative et espérons voir la République démocratique allemande franchir pacifiquement, comme la semaine dernière, d'autres pas vers une vraie réforme démocratique.

* * *

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, la prétendue étude du MDN sur l'impact qu'auront sur l'environnement les vols de l'OTAN au-dessus du territoire innu est strictement, et on peut le supposer, délibérément, silencieuse sur les effets désastreux de ces vols sur le peuple innu.

Ce matin, les Innu ont déposé une plainte en justice contre le gouvernement du Canada en vue de faire cesser les vols à basse altitude et d'empêcher l'établissement d'une base de l'OTAN à Nitassinan. Que les Innu soient acculés à ce moyen extrême pour protéger leurs droits est tristement révélateur.

Le gouvernement canadien gaspille énormément d'argent et de temps à essayer de justifier l'injustifiable. Son projet de base ne fait pas que menacer le peuple innu, il fait aussi partie de la stratégie FOFA de l'OTAN, qui n'a jamais eu aussi peu de raison d'être, vu les changements qui surviennent en Europe. Le gouvernement devrait plutôt mettre ses énergies et ses ressources à réagir de façon créative aux initiatives soviétiques concernant la sécurité dans l'Arctique.

Le proposition que Gorbatchev a faite à Mourmansk reste sans réponse. Il est temps que le premier ministre se réveille et réponde de manière concrète et positive. Nous verrons ce qui se passera quand il se rendra en Union soviétique ce mois-ci.

La situation géopolitique du Canada est exceptionnelle et lui permet de promouvoir le désarmement dans l'Arctique. Assumons nos responsabilités et mettons au point des politiques fondées plutôt sur des principes communs de sécurité que sur l'affrontement et l'intimidation. Met-